

Réf: Dossier N° 133420

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES VICTORS »
en abrégé « S.C.I. LES VICTORS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3
COLLEGE ARDOISE, APRES L'EGLISE BON PASTEUR, Lot 1182,
Ilot 113

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/12/2021 reçus par Me N'DOUFFOU KONAN ARSENE , NOTAIRE, enregistrés , le 30/12/2021, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES VICTORS » en abrégé « S.C.I. LES VICTORS »

Objet : -L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente.

-L'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

-Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de certains de ces immeubles au moyen de vente. échange ou apport en société.

-La gestion, l'exploitation par bail, la location, la vente de tous terrains ou immeubles.

-La mise en valeur des terrains qu'elle aura à sa disposition, par la construction d'un ou plusieurs immeubles.

-Les études, les recherches de financement, l'obtention, le cas échéant, de toutes ouvertures de crédits, emprunts et facilités de caisse.

-Accessoirement, la prise de participation dans toutes sociétés, l'achat et la gestion de valeurs mobilières.

-Et généralement, toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis ci-avant, pourvus qu'ils ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3
COLLEGE ARDOISE, APRES L'EGLISE BON PASTEUR, Lot 1182, Ilot
113

Dirigeant(s) : Mme KAKOU EPSE ZABO LYDIE PATRICIA
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B40-00030 du 07/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 07/10/2022

